

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue le 6 février 2012, à 19h30, à la salle municipale**

Monsieur le maire, Réjean Rodier, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	M. André Parenteau	Siège # 4	M. Daniel Courchesne
Siège # 2	M. Bertrand Parenteau	Siège # 5	Mme Nancy Letendre
Siège # 3	M. Sylvain Paul	Siège # 6	M. Robert Boucher

Mme Hélène Ruel, directrice générale / secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

(2012-02-301)

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé en ajoutant au point *Varia* l'item suivant et en laissant celui-ci ouvert à d'éventuels ajouts:

25. a) Location du Centre sportif
- b) Lettre de Mme Hélène Tessier

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2012
3. Dépôt des rapports :
 - Dépôt du rapport de l'inspecteur municipal au 31 janvier 2012
 - Dépôt du rapport du Service incendie au 31 janvier 2012
 - Rapport sur les constats d'infraction et / ou amendes au 31 janvier 2012
4. Suivi au procès-verbal
 - Résultat des tests de Trihalométhane pour janvier 2012 : 65,21 sur 80 (en janvier 2011, 57,42 sur 80)
5. C.O.M.B.E.Q. : Inscription de l'inspecteur municipal au Congrès annuel, les 26, 27 et 28 avril 2012, à Fairmont Tremblant, au montant de 632,36 \$ taxes incluses
6. Municipalité de St-Germain : Sortie du Service incendie pour feu de résidence au 1915, boulevard St-Joseph Ouest, le 22 décembre 2011, facture au montant de 1 622,08 \$
7. Municipalité de St-Germain : Sortie du Service incendie pour feu de véhicule sur la route Chagnon, le 22 décembre 2011, facture au montant de 300,83 \$
8. Municipalité de St-Germain : Sortie du Service incendie pour feu de garage au 1950, boulevard Lemire Ouest, le 16 janvier 2012, facture au montant de 552,56 \$
9. Excavation Jacques Mélançon Inc. : Intervention avec pelle pour éteindre le feu de la résidence située au 1915, boulevard Saint-Joseph Ouest, facture au montant de 410,13 \$ taxes incluses
10. CMP Mayer Inc. : Achat de 11 paires de gants pour le Service incendie, facture au montant de 1 075,03 \$ taxes incluses
11. Samson Bélair Deloitte & Touche : Honoraires pour production des états financiers 2010, facture au montant de 2 155,78 \$ taxes incluses

12. Avis de motion : Projet de règlement numéro 446-12 concernant l'exploration et l'exploitation des gaz de Schiste
13. Autoriser M. Gilles Pinard à effectuer les tests d'eau durant les deux semaines de vacances de l'inspecteur municipal soit du 25 février au 11 mars 2012
14. Contribution financière à M. Sébastien Côté pour l'aide apportée concernant le devis descriptif pour l'achat d'un camion transporteur d'eau usagé
15. Laboratoires SM : Soumission obtenue par la Ville de Drummondville pour les analyses d'eau potable, au montant de 2 231,66 \$, taxes incluses pour l'année 2012
16. Transport adapté : Autorisation pour verser un montant forfaitaire pour une citoyenne demeurant au 2026, boulevard Lemire Ouest, sur présentation de pièces justificatives
17. Service Conseil en Urbanisme (S.C.U.) : Offre de services en urbanisme pour 2012
18. M.A.M.R.O.T. : Programme sur la taxe fédérale d'accise pour les années 2010 à 2013
19. Groupe CLR : Proposition pour un système de communication radio pour le service incendie, au montant de 7 671,13 \$ taxes incluses
20. Martin & Lévesque (1983) Inc. : Proposition pour treize (13) uniformes pour le service incendie, au montant de 2 369,40 \$ taxes incluses
21. Rénovation des salles de bain de la salle municipale : Appel d'offres sur invitation écrite
22. Commission scolaire des Chênes : Récompense pour les brigadiers scolaires pour 2012, au montant de 375 \$
23. Les *Jeudis en Chanson* : Dépôt de candidature - participation de la municipalité au montant de 150 \$ et nommer une personne responsable pour ce projet
24. Adoption des comptes à payer
25. Varia
26. Correspondance
 - M.A.M.R.O.T. : Programme de compensation tenant lieu du remboursement de la TVQ pour l'année 2011, au montant de 19 169 \$ à recevoir
 - M.T.Q. : Approbation du règlement numéro 441-11 relatif à la circulation des véhicules lourds
 - M.T.Q. : Réception de la subvention discrétionnaire au montant de 16 000 \$ pour 2011
 - M.T.Q. : Réponse pour la demande de la municipalité de vérifier la possibilité d'installer des feux clignotants à l'intersection du boulevard Lemire et de la route Tessier
 - Lettres d'un citoyen : Ce dépôt concerne l'inscription à la balle de Saint-Majorique incluant divers documents s'y rattachant
27. Période de questions
28. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2012-02-302)

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2012

Il est proposé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, appuyé par le conseiller, M. André Parenteau, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2012 tel que présenté et rédigé avec la correction apportée au point 24 et avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. Dépôt des rapports

Les rapports suivants sont déposés à cette séance du conseil :

- Rapport de l'inspecteur municipal au 31 janvier 2012
- Rapport du service incendie au 31 janvier 2012
- Rapport sur les constats d'infraction et / ou amendes au 31 janvier 2012

4. Suivi au procès-verbal

Résultat des tests de Trihalométhane pour le mois de janvier 2012

Monsieur le maire, Réjean Rodier, informe les personnes présentes que les tests de Trihalométhane pour le mois de janvier 2012, sont de **65,21** sur 80. En janvier 2011, les tests s'élevaient à **57,42** sur 80.

(2012-02-303)

5. C.O.M.B.E.Q. : Inscription de l'inspecteur municipal au Congrès annuel, les 26, 27 et 28 avril 2012, au montant de 632,36 \$

Il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu d'autoriser l'inspecteur municipal à s'inscrire au congrès annuel de la Corporation des Officiers Municipaux en Bâtiment et en Environnement du Québec (COMBEQ), les 26, 27 et 28 avril 2012, à Fairmont Tremblant, au montant de 632,36 \$ taxes incluses.

Les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-02-304)

6. Municipalité de Saint-Germain : Sortie du Service incendie pour feu de résidence au 1915, boulevard St-Joseph Ouest, facture au montant de 1 622,08 \$

Il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Robert Boucher, et résolu d'autoriser le versement à la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, au montant de 1 622,08 \$, pour l'entraide du service incendie pour un feu de la résidence située au 1915, boulevard Saint-Joseph Ouest, le 22 décembre 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-02-305)

7. Municipalité de Saint-Germain : Sortie du Service incendie pour feu de véhicule sur la route Chagnon, facture au montant de 300,83 \$

Il est proposé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu d'autoriser le versement à la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, au montant de 300,83 \$, pour l'entraide du service incendie pour un feu de véhicule, sur la route Chagnon, le 22 décembre 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-02-306)

8. Municipalité de Saint-Germain : Sortie du Service incendie pour feu de garage, facture au montant de 552,56 \$

Il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu d'autoriser le versement à la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, au montant de 552,56 \$, pour l'entraide du service incendie pour un feu de garage au 1950, boulevard Lemire Ouest, le 16 janvier 2012.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-02-307)

9. Excavation Jacques Mélançon Inc. : Intervention avec pelle pour permettre d'éteindre le feu de la résidence située au 1915, boulevard Saint-Joseph Ouest, facture au montant de 410,13 \$

Attendu la situation d'urgence, le Service incendie de Saint-Majorique a demandé l'aide de la compagnie Excavation Jacques Mélançon Inc. pour l'utilisation d'une pelle pour jeter par terre les braises de la résidence située au 1915, boulevard Saint-Joseph Ouest;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, appuyé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, et résolu d'autoriser le versement à la compagnie Excavation Jacques Mélançon Inc., facture 3647, au montant de 410,13 \$ taxes incluses, pour les services énumérés ci-haut.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-02-308)

10. CMP Mayer Inc. : Achat de 11 paires de gants pour le Service incendie, facture au montant de 1 075,03 \$

Attendu la résolution portant le numéro 2011-11-234 concernant l'achat des paires de gants reportés au budget 2012;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, et résolu d'autoriser le versement à la compagnie CMP Mayer Inc., facture 066842, au montant de 1 075,03 \$ taxes incluses, pour l'achat de onze (11) paires de gants pour le service incendie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-02-309)

11. Samson Bélair Deloitte & Touche : Honoraires pour production des états financiers 2010, facture au montant de 2 155,78 \$ taxes incluses

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu d'autoriser le versement à la firme comptables Samson Bélair Deloitte & Touche senc, facture 2997421, au montant de 2 155,78 \$ taxes incluses, pour les honoraires concernant la production des états financiers 2010.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-02-310)

12. Avis de motion : Projet de règlement numéro 446-12 concernant l'exploration et l'exploitation des gaz de Schiste

Avis de motion est donné par le conseiller, M. André Parenteau, qu'à une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption le Règlement numéro 446-11 concernant l'exploration et l'exploitation du gaz de Schiste. Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil dans le délai prescrit.

(2012-02-311)

13. Autoriser M. Gilles Pinard à effectuer les tests d'eau durant les deux semaines de vacances de l'inspecteur municipal

Attendu que l'inspecteur municipal prend des vacances à l'extérieur du pays, du 25 février au 11 mars 2012;

Attendu que la municipalité doit effectuer des analyses d'eau potable chaque semaine selon les tests exigés par la loi;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser M. Gilles Pinard, chef pompier du service incendie de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, à effectuer les analyses d'eau potable durant l'absence de l'inspecteur municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-02-312)

14. Contribution financière à M. Sébastien Côté pour l'aide apportée concernant le devis descriptif pour l'achat d'un camion transporteur d'eau usagé

Attendu que la municipalité a reçu l'aide de M. Sébastien Côté pour la vérification du devis descriptif pour aller en appel d'offres public pour l'achat d'un camion transporteur d'eau usagé;

Attendu que deux rencontres ont été nécessaires à cet effet;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu d'accorder une contribution financière à M. Sébastien Côté, d'un montant de 200 \$ pour son aide sur la vérification du devis descriptif pour l'appel d'offres public concernant l'achat d'un camion transporteur d'eau usagé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-02-313)

15. Laboratoires SM : Soumission obtenue par la Ville de Drummondville pour les analyses d'eau potable, au montant de 2 231,66 \$, pour 2012

Attendu que la Ville de Drummondville a faite une demande de soumission au nom des municipalités participantes, concernant un achat regroupé pour les services d'analyses de laboratoire pour les années 2012 et 2013;

Attendu que la compagnie Laboratoires SM a obtenu le meilleur pointage final après évaluation;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'accepter la soumission de la compagnie Laboratoires SM, telle qu'adoptée par la Ville de Drummondville, pour les analyses de laboratoire 2012-2013.

Le **coût annuel 2012** des analyses de laboratoire section *eau potable* pour la municipalité est identifié comme suit :

Coliformes totaux	52 tests à 3,75 \$	195,00 \$
Coliformes fécaux	52 tests à 3,75 \$	195,00 \$
B.H.A.A.	52 tests à 3,75 \$	195,00 \$
Inorganiques (17 paramètres)	1 test x 100 \$	100,00 \$
Inorganiques (42 paramètres)	1 test x 600 \$	600,00 \$
Inorganiques Nitrites-Nitrates	4 tests x 14,75 \$	59,00 \$
Organiques T.H.M.	12 tests x 45 \$	540,00 \$
Turbidité	12 tests x 4,75 \$	57,00 \$
Total (avant taxes)		1 941,00 \$
Total (taxes incluses)		2 231,66 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-02-314)

16. Transport adapté : Autorisation de verser un montant forfaitaire pour une personne résidant au 2026, boulevard Lemire Ouest, sur présentation de pièces justificatives

Attendu que la municipalité a reçu une demande en transport adapté;

Attendu que la municipalité confirme son engagement à offrir un service de transport adapté dans le cadre du volet souple des modalités d'application du nouveau programme d'aide au transport adapté et ce, à compter du 7 février 2012;

Attendu que la municipalité favorise le mode d'organisation par subvention directe à l'usager;

Attendu que la municipalité s'engage à défrayer vingt pour cent (20 %) du coût du service de transport adapté, au montant estimé de 96 \$, à la personne résidant au 2026, boulevard Lemire Ouest, pour un maximum de 24 déplacements vers la Ville de Drummondville;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu d'accorder un montant estimé à 96 \$ à la personne résidant au 2026, boulevard Lemire Ouest, pour le transport adapté et ce, conditionnel aux déplacements effectués et sur présentation de pièces justificatives pour l'année 2012. La moitié de ce montant sera distribué deux fois par année.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-02-315)

17. Service Conseil en Urbanisme (S.C.U.) : Offre de services en urbanisme pour 2012

Attendu que la municipalité a reçu une offre de service des urbanistes, Messieurs Serge et Marc-Antoine Côté, du Service Conseil en Urbanisme (SCU), de Sherbrooke;

Attendu que le maire, la directrice générale et l'inspecteur municipal ont rencontré ces personnes en janvier 2012;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Robert Boucher, et résolu d'accepter l'offre de service des urbanistes, Messieurs Serge et Marc-Antoine Côté, du Service Conseil en Urbanisme (SCU), de Sherbrooke, au taux horaire de 65 \$ pour M. Marc-Antoine Côté, et au taux horaire de 95 \$ pour M. Serge Côté, pour l'année 2012.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-02-316)

18. M.A.M.R.O.T. : Programme sur la taxe fédérale d'accise pour les années 2010 à 2013

Attendu que la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013*;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire datée du 11 juin 2010;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, appuyé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, et résolu ce qui suit :

Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou à la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présent et de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

Que la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-02-317)

19. Groupe CLR : Proposition pour un système de communication radio pour le service incendie, au montant de 6 672 \$ avant taxes

Attendu que la municipalité a reçu une proposition du Groupe CLR pour un système de communication radio pour le service incendie;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, et résolu d'autoriser l'achat d'un système de communication radio auprès du Groupe CLR, au montant de 7 671,13 \$ taxes incluses. Le système comprend les items suivants :

Qté	Description système de communication radio	Prix unitaire	Prix total
1	Répétitrice véhiculaire servant aussi de radio de lien UHF avec Drummondville Motorola analogique / numérique Inclus : Radios, antenne UHF, support de montage pivotant pour 2 radios quincaillerie, connecteurs et préparation en atelier	2 229,00 \$	2 229,00 \$
4	Installation en sus. Temps estimé (heure)	78,00 \$	312,00 \$
2	Déplacement temps estimé (heure)	78,00 \$	156,00 \$
3	Portatifs VHF Motorola analogique / numérique avec afficheur et DTMF	995,00 \$	2 985,00 \$
3	Micros avec cordon extensible. Submersibles	85,00 \$	255,00 \$
1	(Micro) Portatif Motorola XPR-6100 de base servant à communiquer avec la répétitrice	650,00 \$	650,00 \$
1	Micro	85,00 \$	85,00 \$
GRAND TOTAL : (avant taxes)			6 672,00 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-02-318)

20. Martin & Lévesque (1983) Inc. : Proposition pour uniformes pour le service incendie, au montant de 2 369,40 \$

Attendu que le service incendie, dès l'adoption du schéma de couverture de risques par le ministère, devra se conformer à certaines règles;

Attendu que la municipalité a reçu une proposition de la compagnie Martin & Lévesque (1983) Inc. pour des uniformes pour le service incendie;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. Robert Boucher, et résolu d'autoriser l'achat de treize (13) uniformes pour le service incendie auprès de la compagnie Martin & Lévesque (1983) Inc., au montant de 2 369,40 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-02-319)

21. Rénovation des salles de bain de la salle municipale : Appel d'offre sur invitation écrite

Attendu que la municipalité a entrepris des démarches pour effectuer les travaux de rénovations des salles de bain dans la salle municipale;

Attendu qu'en vertu de l'article 936 du *Code municipal du Québec*, la municipalité doit procéder par appel d'offres sur invitation écrite pour 25 000 \$ et plus;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, et résolu d'autoriser la directrice générale à procéder par appel d'offres sur invitation écrite auprès d'entrepreneurs en construction pour les futurs travaux de rénovation des salles de bain dans la salle municipale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-02-320)

22. Commission scolaire des Chênes : Récompense pour les brigadiers scolaires pour 2012, au montant de 375 \$

Attendu que la Commission scolaire Des Chênes demande à la municipalité une contribution financière pour la campagne de *Récompense de brigade scolaire junior*;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. André Parenteau, et résolu d'autoriser le versement d'une contribution financière à la Commission scolaire des Chênes, au montant de 375 \$, pour encourager les jeunes brigadiers.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-02-321)

23. Les Jeudis en chanson : Participation de la municipalité au montant de 150 \$ et nommer une personne responsable de ce projet

Attendu que le comité organisateur de la Société Saint-Jean-Baptiste présente sa 5^{ième} édition *les Jeudis en chansons, Dépôt en candidature*;

Attendu que la municipalité doit déboursier un montant de 150 \$ à titre de contribution financière et avoir la possibilité d'offrir un spectacle dans sa communauté;

Attendu que les artistes proviennent uniquement de la région centricoise;

Attendu que la municipalité doit fournir un formulaire de participation avant le 9 février 2012;

Attendu que la municipalité désire mandater une personne responsable sur ce projet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu de mandater la conseillère, Mme Nancy Letendre, à titre de personne responsable et de représenter la municipalité pour ce projet. Le montant de 150 \$ sera déboursé lors de la réception d'une demande de la Société Saint-Jean-Baptiste à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2012-02-322)

24. Présentation et approbation des comptes à payer

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à cette séance du conseil la liste des comptes à payer, savoir :

DÉPENSES AUTORISÉES EN VERTU DU RÈGLEMENT # 445-11 SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR

Bell Mobilité	Cellulaire service incendie	41,28 \$
Connectel Solutions	Téléphone bureau	149,63 \$
Contro Lectric Enr.	Intervention intersection rte Guilbault & 2e Rang	105,39 \$
Fondation René-Verrier	Frais de livraison Poinsettias 2011	8,00 \$
Groupe ADP mutuelle	Mutuelle de prévention pour employés	71,86 \$
Hydro-Québec	Électricité luminaires de rues au 31 déc 11	883,27 \$
Hydro-Québec	Électricité pour le Centre sportif	685,73 \$
Hydro-Québec	Électricité pour le garage municipal	118,15 \$
Hydro-Québec	Électricité pour le bureau municipal + salle	500,52 \$
Hydro-Québec	Électricité pour le compteur télémétrique	29,99 \$
Hydro-Québec	Électricité pour le bâtiment au Sanctuaire	785,68 \$
Infotech Inc.	Frais de transport papeterie 2012	23,80 \$
Janco Électrique Ltée	Ballast pour Centre sportif	41,88 \$
Laboratoires SM	Trihalométhanes et Coliformes fécaux	136,82 \$
Le Réseau Mobilité Plus	Pagelettes du Service incendie	95,78 \$
Réseaux de l'Alliance	Internet pour bureau	100,31 \$
MRC de Drummond	Tri & trait. matières recyclables déc 11 - 8,23 t.	236,78 \$
MRC de Drummond	Mutations - décembre 2011	18,00 \$
Petite caisse	Clé USB, café, lait, rondelle robinet, courrier recom.	57,31 \$
Rona Drummondville	Robinet en laiton pour arroser la patinoire	18,93 \$
Service incendie	Essence camion autopompe	74,04 \$
Visa Desjardins	Décorations de Noël - salle municipale	19,84 \$

Total des dépenses autorisées: 4 202,99 \$

SALAIRES NETS PAYÉS EN JANVIER 2012

Employé cadre	Salaires pour le mois de janvier 2012	1 710,32 \$
Employés	Salaires pour le mois de janvier 2012	4 118,77 \$

5 829,09 \$

DÉPENSES AUTORISÉES ET APPROUVÉES PAR RÉOLUTION PAR LE PRÉSENT CONSEIL

CMP Mayer Inc.	11 paires de gants pour pompiers	1 075,03 \$
Jean-Paul Blanchard	Recyclage des matières résiduelles - février 12	1 083,27 \$
M.G.N. Déneigement Inc.	Déneigement routes - 3e vers. de 6	10 136,27 \$
Mun. de St-Germain	SSI sortie pour véhicule en feu rte Chagnon	300,83 \$
Mun. de St-Germain	SSI sortie feu résidence au 1915 boul. St-Joseph	1 622,08 \$
Mun. de St-Germain	SSI sortie feu garage au 1915 boul. St-Joseph	552,56 \$
Régie intermunicipale	Cueillette et transport des déchets - février 2012	2 065,34 \$
Samson Bélair Deloitte	Honoraires production états financiers 2010	2 155,78 \$
Sébastien Côté	Contribution aide vérification devis camion citerne	200,00 \$

18 638,60 \$

DÉPENSES À APPROUVER PAR LE CONSEIL DU 6 FÉVRIER 2012

ADTEX Communication	MAJ du site Web de la municipalité	28,74 \$
Agence Revenu Canada	DAS à remettre pour février 2012	582,11 \$
Contro Lectric Enr.	Interv. rue Edmond, Rte Tessier, Centre sportif	343,64 \$
Etiquettes PME	505 copies journal local & 2,75 hres infographie	296,46 \$
Etude H. Paul Proulx Inc.	Constat pour le 2019, bl. St-Joseph O.	29,75 \$
F.Q.M.	Frais Dicom pour analyses d'eau	9,78 \$
Garage Éric Bonin	Trouble et changer main de batterie zamboni	35,04 \$
Garage J. Forcier	Inspection mécanique autopompe SSI	126,47 \$
Loisirs St-Majorique	Entente pour non-résidents	360,00 \$
MRC de Drummond	Quote-part - février 2012	3 244,78 \$
MRC de Drummond	Mutations de janvier 2012	12,00 \$
Rona Régional Dr'ville	Propane pour zamboni	148,35 \$
Rona Régional Dr'ville	Peinture pour lignes patinoire - propane zamboni	39,91 \$
Sécurité Maska	Inspection, bouchon et recharges air comprimé	155,73 \$
Sécurité Maska	Inspections cylindres à air comprimé SSI	368,94 \$
Service incendie	Location de bureau au chef pompier - février 2012	170,00 \$

Service incendie	Officier - allocation - février 2012	50,00 \$
Service incendie	Officier - allocation - février 2012	50,00 \$
Transcontinental Médias	Avis public pour appel d'offre achat camion citerne	190,86 \$
Ultramar UltraConfort	Huile à chauffage - 445,6 litres - salle municipale	496,45 \$
Total des dépenses à approuver et autorisées par le conseil:		6 739,01 \$
GRAND TOTAL DES DÉPENSES AU 6 FÉVRIER 2012:		35 409,69 \$

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la présente liste des comptes à payer au 6 février 2012 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, à en effectuer le paiement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

25. Varia

(2012-02-323)

25. a) Location du Centre sportif – point d'information

Le conseiller, M. Daniel Courchesne, informe les personnes présentes que le 1^{er} janvier 2012, une location au Centre sportif, demandée par des résidants, a été autorisée gratuitement par le maire. Plusieurs membres du conseil ne sont pas d'accord avec cette décision.

(2012-02-324)

25. b) Lettre de Mme Hélène Tessier – point d'information

Le conseiller, M. Robert Boucher, mentionne les demandes de Mme Hélène Tessier au conseil municipal. Cette lettre a été lue devant les personnes présentes à la séance ordinaire du 4 avril 2011. La plupart de ses demandes ont été répondues.

26. Correspondance

La correspondance est déposée à ce conseil. L'archivage s'effectue après une épuration selon la loi.

- M.A.M.R.O.T. : Programme de compensation tenant lieu du remboursement de la TVQ pour l'année 2011, au montant de 19 169 \$ à recevoir
- M.T.Q. : Approbation du règlement numéro 441-11 relatif à la circulation des véhicules lourds
- M.T.Q. : Réception de la subvention discrétionnaire au montant de 16 000 \$ pour 2011
- M.T.Q. : Réponse pour la demande de la municipalité de vérifier la possibilité d'installer des feux clignotants à l'intersection du boulevard Lemire et de la route Tessier
- Lettres d'un citoyen : Ce dépôt concerne l'inscription à la balle de Saint-Majorique incluant divers documents s'y rattachant

27. Période de questions

Les personnes présentes sont invitées par M. le maire, Réjean Rodier, à poser leurs questions et celles-ci portent sur les items suivants :

Début de la période: 20h34

- Location du Centre sportif et salle municipale
- Retour sur la rétrospective 2011
- Gaz de Schiste – protection des eaux souterraines
- Règlementation sur les gaz de Schiste
- Information donnée sur la rencontre du 4 février 2012, à Saint-Guillaume
- Les *Jeudis en Chanson*
- Programme *Petite séduction*
- Confirmation de résidence
- Choix des urbanistes

- Inscription à la ligue de balle

Fin de la période : 20h47

28. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau de lever l'assemblée à **20 heures et 47 minutes**.

Réjean Rodier
Maire

Hélène Ruel
Secrétaire-trésorière

Le maire, M. Réjean Rodier, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Hélène Ruel
Secrétaire-trésorière